



AMBASSADE DE FRANCE EN SUISSE
SERVICE ÉCONOMIQUE

Veille de la situation économique et financière
Du 17 février au 28 février 2020

Marchés

	Au 27/02	Var vs 13/02
EUR/CHF	1,0629	+0,2%
USD/CHF	0,9720	-0,45%
SMI	10 205,46	-8%
Taux 10a	-0,78	-9pb

FAIT MARQUANT

Relation franco-suisse : Le conseiller fédéral en charge des questions économiques, Guy Parmelin, a rencontré son homologue français, Bruno Le Maire, à Paris.

Cette rencontre bilatérale, tenue à l'occasion du premier dialogue économique entre la France et la Suisse, a permis d'aborder les relations économiques bilatérales, des sujets multilatéraux et la politique européenne. Monsieur Guy Parmelin a également rencontré des représentants d'entreprises suisses en France.

ECONOMIE

Solde budgétaire : En 2019, le budget fédéral suisse a enregistré un excédent de 3,1 milliards de francs suisses.

Cet excédent est nettement supérieur à celui qui avait été annoncé lors de l'adoption du budget 2019 (1,2 milliard de francs). Les recettes supplémentaires issues de l'impôt anticipé et de l'impôt fédéral direct participent à ce solde budgétaire positif.

Production industrielle : La production de l'industrie a augmenté de 1,6% au 4^{ème} trimestre 2019 en glissement annuel.

Le chiffre d'affaire a enregistré une progression de 0,3% sur la même période.

Multilatéralisme : Suite à l'invitation du pays organisateur, l'Arabie Saoudite, la Suisse a participé au G20 finances de Riyad.

Le conseiller fédéral en charge des finances, Ueli Maurer, accompagné du président de la Banque nationale suisse, Thomas Jordan, a ainsi participé aux réunions des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 tenues les 22 et 23 février à Riyad. La Suisse a plaidé pour une solution multilatérale et consensuelle concernant la réforme de l'imposition de l'économie numérique. D'ici l'été 2020, la Confédération organisera une des réunions du groupe de travail du G20 sur les infrastructures.

Commerce : Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les chiffres d'affaires du commerce de détail en Suisse ont reculé de 0,6% en janvier 2020 en glissement annuel.

ENVIRONNEMENT

Automobile : Les émissions de CO2 des voitures neuves importées ont augmenté entre 2017 et 2018.

Selon un rapport remis au Conseil fédéral, la Suisse n'a pas réussi à limiter les émissions moyennes des voitures neuves importées en deçà de la limite obligatoire de 130g de CO2/km. Cette limite est similaire à celle appliquée au sein de l'UE. L'application de la limite moyenne d'émissions est à la charge de l'importateur, qui fait l'objet de sanctions financières de la part des autorités fédérales en cas de non-respect de la réglementation. Depuis 2020, la Suisse a fixé une valeur cible de 95g de CO2/km.

Transport par bateaux : Le Conseil fédéral abaisse la valeur limite des gaz d'échappements de la navigation commerciale.

Cette mesure entrera en vigueur au 1^{er} avril 2020 et permet à la Suisse d'obtenir le même niveau de protection environnementale que l'UE sur le sujet. En effet, cette nouvelle limite oblige les bateaux à s'équiper de catalyseurs, de la même manière que les camions.

SECTEUR FINANCIER

Endettement : Une personne sur cinq possède au moins un arriéré de paiement en Suisse.

Selon l'Office fédéral de la statistique (OFS), les impayés ou retards de paiement d'impôts (9,9% de la population) et de primes d'assurances sont les plus courants (7,3%). Les familles nombreuses, les chômeurs et les étrangers sont les plus touchés.

Négoce de matières premières : Le Conseil fédéral souhaite améliorer la lutte contre le blanchiment dans le secteur, principalement par des mesures non contraignantes.

Un rapport du Conseil fédéral propose des solutions telles que l'application des recommandations juridiques non contraignantes (comme le Guide de mise en œuvre des principes directeurs des Nations Unies), la création de lignes directrices sectorielles relatives aux devoirs de diligence de la branche, l'engagement international de la Suisse sur cette question, ou l'obligation de communiquer des soupçons de blanchiment. La Suisse ne souhaite cependant pas assujettir les négociants agissant pour leur propre compte à la loi contre le blanchiment d'argent.

Secteur bancaire : Selon la Finma trois plans d'urgence sur cinq seraient insuffisants en cas d'insolvabilité des établissements systémiques suisses.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés (Finma) considère que les plans de la Postfinance, Raiffeisen et de la Banque cantonale de Zurich – banques d'importance systémique à l'échelle nationale - ne sont pas exécutables en l'état. Les plans d'UBS et de Crédit Suisse - établissements d'importance systémique à l'échelle mondiale - sont quant à eux jugés conformes aux attentes.

Réassurance : Swiss Re annonce l'arrêt graduel de l'octroi d'assurance et d'investissements aux entreprises de l'industrie du pétrole et du gaz fortement émettrices de CO2.

Le groupe suisse s'engage également à la neutralité carbone de ses placements en capitaux d'ici à 2050. De plus, Swiss Re annonce un objectif de zéro émission nette d'ici 2030 pour ses propres opérations.

Réassurance : En 2019, Swiss Re a dégagé un bénéfice net de 727 millions de dollars, soit une hausse de 73%.

Le conseil d'administration annonce le lancement d'un programme de rachat d'actions à hauteur de 1 milliard de francs.

Secteur bancaire : Le directeur général d'UBS, Sergio Ermotti, va être remplacé par Ralph Hamers.

Sergio Ermotti quittera ses fonctions au 1^{er} novembre 2020. Ralph Hamers, dirigeant d'ING Group depuis 2013, est reconnu pour avoir renouvelé le modèle opérationnel d'ING en faveur de l'innovation numérique.

SECTEURS NON FINANCIERS

Formation professionnelle : Le Conseil fédéral prévoit un financement de 28 milliards de francs pour son plan de formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) 2021-2024.

Le financement est en hausse de 2,2% en termes nominaux par rapport au précédent plan FRI quadriennal. Le plan 2021-2024 finance la formation professionnelle, la formation continue des adultes, la transformation numérique, les Hautes écoles, et le soutien de la recherche et développement.

Energie : En 2018, la consommation électrique de la Suisse provenait à 74% des énergies renouvelables, contre 68% en 2017.

Ces 74% d'énergies renouvelables comprennent 66% d'énergie hydraulique issue de grandes centrales et 8% de d'énergie photovoltaïque, d'énergie éolienne, de petite hydraulique et de biomasse. La part d'énergie nucléaire s'élève quant à elle à 17% et celle des déchets et des agents énergétiques fossiles à environ 3%.

Energie : Le Conseil fédéral approuve le programme d'encouragement de la recherche énergétique (SWEET) 2021-2032.

Le Conseil fédéral prévoit un montant de 136,4 millions de francs pour le programme. Ce programme a pour ambition de soutenir des projets de partenariat, soumis à des appels d'offres, sur les thèmes centraux de la Stratégie énergétique 2050. Les thèmes du programme sont l'efficacité énergétique et la diminution des émissions de gaz à effet de serre, les énergies renouvelables, le stockage de l'énergie, les réseaux, la recherche socio-économique et socio-psychologique, et la sécurité des infrastructures énergétiques critiques.

Transport ferroviaire : L'Office fédéral des transports (OFT) autorise les essais techniques du tunnel de base du Ceneri.

Les tests sont prévus à partir de mars 2020 en vue d'une mise en service de la nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA) d'ici décembre 2020. Le tunnel de base du Ceneri a une longueur de 15,4 km et relie Camorino près de Bellinzone à Vezia près de Lugano. Il permettra d'améliorer le transport de marchandises et de voyageurs sur l'axe du Saint-Gothard, et la liaison directe Lugano–Locarno.

Transport aérien : Le Conseil fédéral approuve le plan de reconversion civil de l'aérodrome militaire de Buochs.

Le trafic aérien répondra aux besoins des entreprises en activités sur l'aérodrome. Le nombre de mouvements annuels est plafonné à 20 000. Le plan de reconversion prévoit de remplacer en partie les infrastructures aéroportuaires. Les investissements seront effectués par le canton de Nidwald et l'entreprise Flugzeugwerke Pilatus AG.

Automobile : Nissan va fermer son siège européen de Rolle (Vaud) d'ici 2022.

Nissan conservera ainsi uniquement son second siège européen qui se situe en France (Paris). Le siège parisien compte environ 800 emplois.

Hôtellerie : Le groupe français Appart'City ouvre son premier établissement en Suisse, à Genève.

Le groupe envisagerait à moyen terme de s'étendre dans les villes de Lausanne, Berne, Zurich. Le groupe français propose des « appart'hôtels », à mi-chemin entre l'hôtel et la location d'appartement. Appart'City est l'un des leaders du secteur avec plus de 100 établissements en France et en Belgique, soit environ 13 000 appartements.

Industrie pharmaceutique : Roche a lancé la construction d'un centre de recherche à Bâle pour un montant de 3 Mds CHF.

Il est prévu que ce centre accueille 1800 chercheurs d'ici 2030. Roche a investi 3 milliards de francs suisses dans le développement de son nouveau site, dont 1,2 milliards pour le nouveau centre de recherche.

Industrie : En 2019, LafargeHolcim réalise un bénéfice net de 2,07 milliards de francs, soit une hausse de plus de 30% par rapport à 2018.

Cette évolution favorable s'explique notamment par une hausse de prix sur les principaux marchés du groupe.

Aménagement du territoire : Le Conseil fédéral adopte sa stratégie sur la culture du bâti 2020-2023.

Cette stratégie vise à adapter l'aménagement du territoire aux enjeux d'urbanisation, d'évolution démographique, de changement climatique et de la mondialisation de l'économie. La stratégie culture du bâti doit coordonner l'action fédérale autour des 7 objectifs suivants :

1. La société s'engage pour la qualité de l'environnement aménagé,
2. Les bases normatives visent à favoriser un espace de vie de qualité,
3. Les projets de construction et de planification réalisent une qualité de haut niveau adaptée à la tâche et au site,
4. Les spécialistes disposent des compétences requises en matière de culture du bâti,
5. La recherche sur le thème de la culture du bâti est institutionnalisée,
6. La Confédération donne l'exemple en matière de culture du bâti,
7. La Confédération encourage les réseaux et la collaboration dans le domaine de la culture du bâti.

INNOVATION

Technologies médicales : Des chercheurs du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) développent une colle tissulaire capable de réparer les défauts du tissu musculaire.

Cette innovation pourrait permettre de réparer les muscles cardiaques endommagés lors des crises cardiaques ou par un trouble congénital. Les chercheurs ont développé cette colle en s'inspirant de la patte de la moule qui adhère fermement sur une diversité de matériaux.

AGENDA LEGISLATIF

Industrie de défense : Le référendum facultatif contre l'achat de nouveaux avions de combat atteint les 50 000 signatures obligatoires en six semaines.

Le délai pour récolter les signatures est fixé au 9 avril 2020 mais dépasse déjà les 53 000 signatures. Le référendum s'oppose à la décision du Parlement fédéral d'acquiescer de nouveaux avions de combat. Le référendum facultatif nécessite 50 000 signatures dans un délai de 100 jours pour pouvoir permettre la tenue d'un référendum sur une décision du Parlement. Le référendum contre l'achat de matériel militaire pourrait se tenir en septembre 2020.

Droit d'auteur : Le Conseil fédéral fixe l'entrée en vigueur de la loi révisée sur le droit d'auteur au 1^{er} avril 2020.

Les hébergeurs créant un risque particulier de violations du droit d'auteur devront désormais veiller à ce que les contenus incriminés qui ont été retirés de leurs serveurs ne soient pas réintroduits. Les consommateurs pourront continuer à télécharger, pour un usage privé, des contenus mis en ligne sans l'autorisation du titulaire des droits.